

SITUATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
ARRETEE AU 30 septembre 2004

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
DE L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
ARRETES AU 30 septembre 2004

Nous avons audité les états financiers de la société UNION FINANCIERE SALAMMBO-SICAV au 30 septembre 2004. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de la Direction Générale. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué un audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. L'application de ces standards nous a amenés à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, des estimations importantes faites par la Direction Générale ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers et ce conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables relatives aux OPCVM.

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 30 septembre 2004 et des résultats de ses opérations pour la période close à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

La société UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV détient au 30 septembre 2004, des obligations BATAM d'une valeur de 82 884 DT correspondant à leur coût d'acquisition majoré d'intérêts courus et non échus. La société BATAM n'a pas pu réaliser son programme initial de restructuration et par conséquent il y aurait une incertitude quant au remboursement des obligations sus-indiquées.

Jelil BOURAOU

Bilan arrêté au 30 septembre 2004
(En Dinars Tunisien)

ACTIF	Note	30/09/2004	30/09/2003	31/12/2003
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	1 559 054,138	836 482,971	788 984,975
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		594 950,924	241 468,500	243 195,169
Emprunts obligataires		882 328,422	542 716,671	492 164,462
Autres valeurs		81 774,792	52 297,800	53 625,344
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		626 248,695	241 917,888	259 061,409
Placements monétaires	AC 1	625 449,850	238 533,340	241 480,069
Disponibilités		798,845	3 384,548	17 581,340
Créances d'exploitation	AC 2	0,000	0,000	0,000
Créances d'exploitation		0,000	0,000	0,000
Autres Actifs	AC 3	582,534	1 017,863	1 017,863
Autres Actifs		582,534	1 017,863	1 017,863
TOTAL ACTIF		2 185 885,367	1 079 418,722	1 049 064,247
PASSIF		30/09/2004	30/09/2003	31/12/2003
Opérateurs créditeurs	PA 1	4 256,302	2 437,711	2 392,082
Créditeurs divers	PA 2	26 686,601	28 556,049	33 512,402
TOTAL PASSIF		30 942,903	30 993,760	35 904,484
Capital	CP 1	2 102 007,058	1 019 128,057	983 969,968
Capital en nominal	CP 2	2 268 900,000	1 112 300,000	1 071 800,000
Capital en début de période		1 071 800,000	1 480 400,000	1 480 400,000
Emission en nominal		3 337 300,000	1 014 300,000	1 815 300,000
Rachat en nominal		-2 140 200,000	-1 382 400,000	-2 223 900,000
Sommes non distribuables		-166 892,942	-93 171,943	-87 830,032
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-87 830,032	-64 291,394	-64 291,394
Sommes non distribuables exercice en cours		-79 062,910	-28 880,549	-23 538,638
Sommes distribuables		52 935,406	29 296,905	29 189,795
Sommes distribuables exercices antérieurs				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		9,909	11,108	10,703
ACTIF NET	CP 1	2 154 942,464	1 048 424,962	1 013 159,763
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 185 885,367	1 079 418,722	1 049 064,247

Etat de résultat arrêté au 30 septembre 2004
(En Dinars Tunisien)

		du 01/07/2004 Note au 30/09/2004	du 01/01/2004 au 30/09/2004	du 01/07/2003 au 30/09/2003	du 01/01/2003 au 30/09/2003	du 01/01/2003 au 31/12/2003
a- Dividendes	PR 1	4 830,000	43 666,810	1 042,400	31 160,604	31 160,604
b- Revenus des obligations et valeurs ass.	PR 1	8 963,181	23 972,075	5 949,225	17 491,484	25 039,275
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	5 468,254	10 590,604	3 666,768	12 390,273	15 337,002
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		19 261,435	78 229,489	10 658,393	61 042,361	71 536,881
- Charges de gestion des placements	CH 1	-4 256,302	-10 598,272	-2 437,711	-7 772,590	-10 164,672
- Revenus Nets des placements		15 005,133	67 631,217	8 220,682	53 269,771	61 372,209
- Autres produits	PR 3	0,000	0,000	0,000	0,000	123,306
- Autres charges	CH 2	-8 424,459	-25 342,660	-7 163,341	-21 969,960	-29 200,162
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 580,674	42 288,557	1 057,341	31 299,811	32 295,353
Régularisation du résultat d'exploitation		8 431,021	10 636,940	-1 247,457	-2 014,014	-3 116,261
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		15 011,695	52 925,497	-190,116	29 285,797	29 179,092
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-8 431,021	-10 636,940	1 247,457	2 014,014	3 116,261
Variation des + ou - V po. sur titres		-10 194,108	77 042,559	56 161,146	82 514,023	83 982,091
+ou - V réalisées sur cession des titres		-947,471	-69 492,241	-49 129,444	-133 548,510	-132 541,403
Frais de négociation		-711,681	-2 349,912	-398,254	-687,392	-687,392
Résultat non distribuable		-11 853,260	5 200,406	6 633,448	-51 721,879	-49 246,704
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-5 272,586	47 488,963	7 690,789	-20 422,068	-16 951,351

Etat de variation de l'actif net arrêté au 30 septembre 2004
(En Dinars Tunisien)

	du 01/07/2004 au 30/09/2004	du 01/01/2004 au 30/09/2004	du 01/07/2003 au 30/09/2003	du 01/01/2003 au 30/09/2003	du 01/01/2003 au 31/12/2003
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET</u>					
<u>RESULTANT DES OPERATION</u>					
<u>D'EXPLOITATION</u>	-5 272,586	47 488,963	7 690,789	-20 422,068	-16 951,351
a- Résultat d'exploitation	6 580,674	42 288,557	1 057,341	31 299,811	32 295,353
b- Variation des + ou - V pot. sur titres	-10 194,108	77 042,559	56 161,146	82 514,023	83 982,091
c- + ou - V réalisées sur cession de titres	-947,471	-69 492,241	-49 129,444	-133 548,510	-132 541,403
d- Frais de négociation de titres	-711,681	-2 349,912	-398,254	-687,392	-687,392
AN 2- <u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	0,000	-43 110,536	0,000	-41 877,087	-41 877,087
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	338 721,724	1 137 404,274	-44 273,767	-357 316,902	-396 052,818
a- Souscriptions					
Capital	673 800,000	3 337 300,000	110 500,000	1 014 300,000	1 815 300,000
Régul. des sommes non dist.	-47 343,700	-231 025,616	-9 844,525	-80 772,120	-150 669,367
Régul. des sommes dist.	15 358,973	72 069,426	2 913,965	16 790,861	38 145,500
b- Rachat					
Capital	-318 000,000	-2 140 200,000	-157 700,000	-1 382 400,000	-2 223 900,000
Régul. des sommes non dist.	21 832,849	146 762,300	14 018,687	103 613,450	176 377,433
Régul. des sommes dist.	-6 926,398	-47 501,836	-4 161,894	-28 849,093	-51 306,384
VARIATION DE L'ACTIF NET	333 449,138	1 141 782,701	-36 582,978	-419 616,057	-454 881,256
ACTIF NET					
a- en début de période	1 821 493,326	1 013 159,763	1 085 007,940	1 468 041,019	1 468 041,019
b- en fin de période	2 154 942,464	2 154 942,464	1 048 424,962	1 048 424,962	1 013 159,763
<u>NOMBRE D'ACTION</u>					
a- en début de période	19 131	10 718	11 595	14 804	14 804
b- en fin de période	22 689	22 689	11 123	11 123	10 718
VALEUR LIQUIDATIVE	94,977	94,977	94,257	94,257	94,528
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-0,98%	4,47%	2,89%	-1,89%	-1,14%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêtés au 30/09/2004**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2004 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividendes est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

**AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2004**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2004	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		681 070,310	594 950,924	27,61%
ATL	3 217	82 681,975	60 212,589	2,79%
BH	3 509	32 671,289	32 984,600	1,53%
BIAT	6 094	135 442,045	112 714,624	5,23%
BS	1 466	14 145,656	10 965,680	0,51%
BTEI	2 150	45 511,400	45 580,000	2,12%
C I L	3 740	80 998,012	58 358,960	2,71%
ICF	230	7 951,200	7 130,000	0,33%
MONOPRIX	405	12 282,600	12 279,600	0,57%
SFBT	2 647	120 305,559	108 852,581	5,05%
SOTETEL	2 310	91 591,000	90 457,290	4,20%
SOTRAPIL	200	2 860,000	2 879,600	0,13%

STEQ	300	2 640,000	2 598,900	0,12%	
TAIR	200	2 340,900	2 225,000	0,10%	
TLS	2 579	49 648,674	47 711,500	2,21%	
Titres OPCVM		81 500,989	81 774,792	3,79%	
ALYSSA	792	81 500,989	81 774,792	3,79%	
Obligations Privées		286 008,960	292 662,987	13,58%	
AMEN LEASE 2001 B	1 500	105 000,000	105 588,575	4,90%	
BATAM 2000	2 000	81 008,960	82 884,248	3,85%	
UTL 2000 A	2 500	100 000,000	104 190,164	4,83%	
Obligations BTA		579 812,300	589 665,435	27,36%	
Ligne	Date d'Acqui.				
BTA042010	30/09/2003	160	157 600,000	161 671,452	7,50%
BTA042014	14/04/2004	100	101 020,000	103 814,521	4,82%
BTA072007	15/09/2004	300	300 060,000	302 981,918	14,06%
BTA092005	29/08/2003	21	21 132,300	21 197,544	0,98%
TOTAL		1 628 392,559	1 559 054,138	72,35%	

**AC 1 : Note sur les placement monétaires
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2004

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2004	% l'Actif Net	
BTCT					
Ligne	Date d'Acqui.				
07/12/2004	13/01/2004	133	127 054,957	130 806,687	6,07%
08/02/2005	28/07/2004	253	246 302,621	248 056,790	11,51%
08/02/2005	31/03/2004	48	45 971,091	46 905,155	2,18%
05/04/2005	02/09/2004	205	199 055,968	199 681,218	9,27%
Total placements monétaires		618 384,637	625 449,850	29,02%	

**PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2004

Désignation	Période du 01/07/2004 au 30/09/2004	Période du 01/07/2003 au 30/09/2003
Revenus des Actions et valeurs assimilées	4 830,000	1 042,400
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	8 963,181	5 949,225
Revenus des obligations Etat	4 567,693	126,197
Revenus des obligations privées	4 395,488	5 823,028
TOTAL	13 793,181	6 991,625

**PR 2 : Note sur les revenus des placements
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2004

Désignation	Période du 01/07/2004 au 30/09/2004	Période du 01/07/2003 au 30/09/2003
Intérêts des bons de trésor	5 468,254	3 666,768
Total placements monétaires	5 468,254	3 666,768

**CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2004

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2003	983 969,968	983 969,968
Souscriptions de la période	3 337 300,000	3 337 300,000
Rachats de la période	-2 140 200,000	-2 140 200,000
Autres mouvements	-79 062,910	-26 127,504
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	5 200,406	5 200,406
- Régularisation sommes non distribuables	-84 263,316	-84 263,316
- Sommes distribuables de la période		52 935,406
Montant fin de période au 30/09/2004	2 102 007,058	2 154 942,464

CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2004

Capital au 31/12/2003	
* Montant	1 071 800,000
* Nombre de titres en circulation	10 718
* Nombre d'actionnaires	43
Souscriptions Réalisées	
* Volume	3 337 300,000
* Nombre de titres émis	33 373
Rachats Effectués	
* Volume	2 140 200,000
* Nombre de titres rachetés	21 402
Capital au 30/09/2004	
* Volume	2 268 900,000
* Nombre de titres en circulation	22 689
* Nombre d'actionnaires	87

Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2004

-	Libelle	30/09/2004
AC 2	Créances d'exploitations	0,000
-	Dividendes à recevoir	0,000
-	Intérêts à recevoir	0,000
AC 3	Autres Actifs	582,534
-	RàS sur BTA	582,534
PA 1	Opérateurs créditeurs	4 256,302
-	Frais du Gestionnaire	638,450
-	Frais du Dépositaire	472,924
-	Frais de Distributeur	3 144,928
PA 2	Créditeurs divers	26 686,601
-	Etat retenue à la source	0,000
-	Redevance CMF	287,250
-	Charges à payer ex. ant.	6 681,747
-	Charges et produits en attente de régul.	0,000
-	Provision pour charge à payer ex. en cours PA2-1	19 717,604
PA 2-1	Provision pour charges à payer ex. en cours	19 717,604
-	Provision linéaire des Charges à payer ex. en cours	23 282,514
-	Charges payées sur exercice en cours	-3 564,910
-	Charges à payer sur l'exercice 2004	31 100,000
-	Jetons de présence 2004	12 750,000
-	Honoraire commissaires aux comptes	6 600,000
-	Frais Assemblée	2 000,000
-	Salaire Mr. Le Directeur Général	11 500,000
-	Frais de publication au bulletin CMF	500,000
-	Taxe revenant aux collectivités locales	200,000
-	Abattement sur Provision Ant.	-2 450,000

Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2004

-	Libelle	30/09/2004
CH 1	Charges de gestion des placements	10 598,272
-	Rémunération du Gestionnaire	1 589,748
-	Rémunération du Dépositaire	2 211,196
-	Rémunération du Distributeur	6 797,328
CH 2	Autres charges	25 342,660
-	Redevance CMF	1 177,591
-	Services bancaires et assimilés	857,555
-	Impôts, taxes et versements assimilés	25,000
-	Dotations aux provisions	23 282,514

